

**Sommaire du N°40
Décembre 2019
Janvier 2020**

Édito
Retraite:Projet contre projet.
Les dangers du système par
points.
Pas de soldes pour nos
retraités

Le SEXTANT

Édito

Laure MARAND, Jimmy GAUTIER et Hervé GADOULEAU, les trois co-secrétaires régionaux de la section du SNAD-CGT du Poitou-Charentes-Limousin et l'ensemble de la Commission Exécutive vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé à l'occasion de cette nouvelle année.

Si nous devons un jour nous souvenir de 2019, force est de constater que nous aurions peu de motifs de nous réjouir, quant à la destinée de la maison douane, toujours autant attaquée par ce pouvoir en place, comme elle l'aura été par les autres. Ce libéralisme béat, bête et méchant, violent, aveugle et destructeur continue de sévir partout. L'affaiblissement des structures douanières se poursuit, alors que le monde qui nous entoure est de plus en plus violent et complexe.

Finalement tous ces régimes visent l'affaiblissement de l'État L'exemple type nous est donné par le Chili, qui a été le pays cobaye de la sinistre école d'économie de Chicago sous l'ère Pinochet... On voit le résultat aujourd'hui !

La France faisait encore exception en Europe et dans le monde. Nous bénéficions des « conquises » sociales directement issues du second conflit mondial, sécurité sociale, régimes de retraites, droit du travail, etc...

Ces conquêtes, qui permettaient aux français de vivre dans des conditions humaines acceptables, sont attaquées de toutes parts depuis des décennies par les différents gouvernements qu'ils soient de droite ou de pseudo-gauche, par la Commission Européenne, l'OCDE, le FMI, et la Cour des Comptes, chienne de garde du Libéralisme dogmatique.

Le modèle français est encore trop « socialiste », pas assez libéral !

Après le droit du travail, régit par son Code, détruit par une pseudo-gauche convertie au libéralisme, après l'éducation, la santé, ce gouvernement s'attaque à la « réforme » de notre système de retraites et depuis fin novembre, nous assistons à un festival de mensonges et de tromperies, à une violence inouïe de l'appareil d'État, des chiens de garde libéraux que sont ces médias, journaux, radios, ces « journalistes » de bas étages, « spécialistes » et « écrivains » béats, qui sur les plateaux à longueur de journée font le « buzz ». Un front syndical a existé quelque temps, rapidement trahi par la CFDT, la CFTC et l'UNSA, partisans du système à point et qui n'attendaient que la première occasion pour s'enfuir. Face aux manifestants, la répression policière a été sévère, rude et violente, dénoncée y compris par l'ONU ! Le gouvernement n'a quasiment rien lâché, préférant le pourrissement et abandonnant des millions de parisiens et banlieusards à leurs sorts. Les chiens de garde, encore eux, n'ont eu de cesse que de salir la CGT et tourner en dérision son secrétaire général confédéral, dans un torchon facho.

Pourtant la mobilisation était bien là ! Le mouvement était (est toujours) soutenu par plus de 61% des français et nous avons même compté parmi les manifestants dans les cortèges des syndicats peu habitués à cette forme de syndicalisme, comme la CFE-CGC ! Même les cadres ont compris l'horreur de ce changement de système et même les avocats ! Elle se voudrait systématique, elle sera en réalité hystérique et cataclysmique !

L'exemple Suédois, où ce système a été mis en place, parle de lui-même... Baisse des pensions et appauvrissement des retraités. Rajoutez au tableau des fonds privés vautours qui n'attendent qu'une petite loi d'un parlement aux ordres pour financiariser le système et le curseur sera désormais à son sommet, sur l'échelle de l'hypocrisie, du mensonge (encore), de la manipulation et de la forfanterie !

Les enjeux sont considérables, les conséquences seront incommensurables ! Cela vaut vraiment la peine que, les français dans leur ensemble, s'y intéressent, que nous nous mobilisions et que nous agissions, tant pour nos enfants que nos petits-enfants, comme l'avait fait notre Ambroise Croizat.

La CGT est en pointe dans le conflit et c'est tout simplement son rôle, défendre les droits des salariés, des précaires, des chômeurs et des étudiants, bref, toutes celles et ceux qui sont sur le bord de la route et qui regardent passer « les premiers de cordée », à qui tout est donné sur un plateau d'argent, offert et promis sans beaucoup d'efforts !

Ils attendent le ruissellement, or ils n'ont pas vu une gouttelette.

Et la suite ? On la connaît la suite malheureusement... La santé, les aides sociales, l'éducation, les monopoles d'État, bref, tout ce qui aide la population française.

Parallèlement à ces attaques, l'État « régulateur » dépérit, disparaît au profit de l'État « manager » au service exclusif des membres de la start-up nation ! L'abstention, le désintérêt pour les idées et l'action politique, ne nous promettent pas des « jours heureux » et les prochaines élections pourraient s'avérer également cataclysmiques.

Alors, il faut y aller ! Ne pas baisser les bras ! Ne pas mollir ! Être capable de trouver la bonne information qui amène la contradiction dans ce paysage informationnel bloqué et formaté ! Être capable de se mobiliser, de se défendre, pour notre avenir, pour notre survie tout simplement ! Regardez autour de vous et INDIGNEZ VOUS !

CGT

Gouvernement

SOLIDARITÉ

Justice sociale

1 800 euros minimum de pension



Si carrière complète
1 000 euros de pension

La retraite doit protéger de la précarité. Pour cela aucune pension ne doit être inférieure au Smic brut CGT.

Les 1000€ par mois promis par le gouvernement à horizon 2025 sont déjà 41€ en dessous du seuil de pauvreté.

Choix de société



«Chacun cotise selon ses moyens, et reçoit selon ses besoins»

Légion d'honneur attribuée à **Black Rock**



La solidarité intergénérationnelle est le fondement de notre système de retraite par répartition et il doit le rester.

En baissant le plafond de cotisations pour les plus hauts revenus, le gouvernement offre plus de 70 milliards d'euros à capitaliser aux fonds de pensions.

ÉGALITÉ

Pénibilité

Retraite dès **55 ans**



64 ans âge pivot

Retraite à 60 ans pour tous et possibilité de départ anticipé à 55 ans pour tenir compte de la pénibilité et que chacun puisse partir à la retraite en bonne santé.

L'espérance de vie en bonne santé est de 63,4 ans pour les hommes et 64,5 ans pour les femmes. Avec l'âge pivot à 64 ans, pas de retraite en bonne santé.

Financement



66 milliards de cadeaux au patronat

Retrouver le niveau d'emploi d'avant la crise financière de 2008 engendrerait 9 milliards de cotisations et 7 milliards d'économies pour l'assurance chômage.

En exonérant les entreprises de 66 milliards de cotisations sociales, l'État et le patronat organisent la casse de notre système social.

DÉMOCRATIE



60 % de soutien au mouvement social

Démocratie ?



76% des Français soutiennent la retraite à 60 ans. 93% veulent une meilleure prise en compte de la pénibilité pour plus de justice sociale.

Le gouvernement méprise les français, les organisations syndicales et les institutions.

Les dangers du système par points

- Celui-ci ne permet d'évaluer la pension qu'à la veille de la retraite, car la valeur du point est modifiée chaque année.
 - Il prend en compte la totalité de la carrière et pas les meilleures années (privé) ou la fin de carrière (public) .
 - Pour les périodes de maladie, chômage, maternité, etc... La solidarité ne consistera qu'en l'attribution de points supplémentaires dont rien ne garantit que le niveau équivaldra au montant du salaire antérieur.
- Bref, chaque salarié se verra proposer au moment de son départ en retraite une valeur du point qui tiendra compte de l'état des finances publiques.
- Plus aucun taux de remplacement du salaire n'est garanti, incitant de fait à retarder dans le temps, l'âge de départ à la retraite, pour avoir une retraite décente.
- L'âge de départ à 62 ans deviendra vite illusoire et la faiblesse des pensions incitera à rechercher des palliatifs par capitalisation.
- La cotisation sur les primes dans la Fonction Publique, ne règle donc rien !
- La CGT réaffirme son opposition à ce projet et porte des propositions pour améliorer les droits et rétablir notamment :
- Le droit au départ en retraite à 60 ans, avec un départ anticipé prenant en compte la pénibilité du travail (services actifs, ex : Surveillance en douane).
 - La prise en compte des années d'études supérieures.
 - Un taux de remplacement au minimum de 75% et en aucun cas inférieur au SMIC pour une carrière complète.
 - Une évolution des pensions indexées sur le salaire moyen.
- Pour les fonctionnaires :
- Le maintien de leurs régime de retraites (SRE et CNRACL) et du code des pensions civiles et militaires.
 - Le maintien du financement de ces régimes par les employeurs publics, uniquement.
 - Intégration dans le traitement indiciaire, soumis à pension, des primes ayant valeur de complément de traitement.



Pas de soldes pour nos retraites

Thèmes : Pénibilité et fin de carrière

Réunion du 08/01/2020 à Bercy avec O.Dussopt et L.Pietraszewski et l'ensemble des OS de la Fonction Publique, sauf FO et Solidaires qui avaient boycotté cette réunion. Après 1 heure de palabres et enfumages, seules les discussions tournaient autour du projet du gouvernement et des régressions induites.

Le ministre précisant au passage, que les catégories actives seraient supprimées, par la non prise en compte de la pénibilité, de la dangerosité, de l'insalubrité et ce pour environ 700 000 Agents de la Fonction Publique. Partant de ce postulat, la CGT, FSU et la CGC ont décidé de quitter la réunion, laissant la CFDT, UNSA et CFTC faces à leurs irresponsabilités.

Après la prise de pieds dans le tapis d' O.Dussopt et la bronca suscitée, par l'annonce, les syndicats douaniers étaient reçus durant 1h20 au ministère dès le lundi 13 janvier 2020. Nos responsables nationaux rendaient-compte de la façon suivante : « *Enfin des informations !!! Mais...ce fut une réunion sans surprise...1h20 pour obtenir quelques confirmations (assorties de nombreux reculs sociaux pour tous les douaniers)* »...

Un compte-rendu, en lien ci-dessous, mais toujours aucune satisfaction sur la perte des 17 ans pour les SU malgré notre demande, aucune confirmation sur nos demandes à propos de la surcotisation, aucun simulateur disponible pour que chacun connaisse ses droits, beaucoup d'hésitations sur les dispositifs transitoires en fonction des générations concernées, refus de reconnaissance du service actif pour les OP/CO travaillant de nuit mais uniquement le C2P...

Beaucoup, beaucoup, beaucoup trop de flou...

Beaucoup, beaucoup, beaucoup trop d'individualisation pour un régime soit-disant universel...

Faudra-t-il attendre d'être à l'heure de la liquidation pour connaître ses droits ?

Maintenant, les douaniers ont les informations et les cartes en main ! Entre les syndicats qui semblent se satisfaire de ces annonces et les autres, chacun saura ce qu'il doit penser...et faire !

<https://www.cgtdouanes.fr/IMG/pdf/compte-rendurencontro.dussopt-retraite.pdf?5636/70f286469baa821f3e7912cf5d371586b0393fa0>



Pour toute adhésion, veuillez vous rapprocher d'un(e) camarade de la section syndicale auprès de vous.